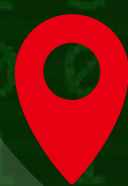


Journée d'étude

NUMERIQUE ET
ENVIRONNEMENT :
QUELLE CONCILIATION
PAR LE DROIT ?



LE 21 OCTOBRE
2022
DE 9H30 À 17H



MINISTERES DE LA
TRANSITION ECOLOGIQUE ET
DE LA COHESION DES
TERRITOIRES ET DE LA
TRANSITION ENERGETIQUE

AMPHITHEATRE DE LA TOUR
SEQUOÏA - LA DEFENSE (92)

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE : EN PRESENTIEL OU EN DISTANCIEL

NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENT : QUELLE CONCILIATION PAR LE DROIT ? JOURNÉE D'ÉTUDE 21 OCTOBRE 2022

8h30 - 9h30 - Accueil des participant.e.s

9h30 - 10h00 - Ouverture de la journée

Thierry COURTINE, Chef du service recherche et innovation

Olivier FUCHS, Directeur des affaires juridiques

Le déséquilibre du cadre juridique actuel au profit du numérique

Sous la présidence de **Lucie CLUZEL-METAYER**, Professeure à l'Université Paris Nanterre (CRDP CERSA-CNRS).

10h00 - L'absence de cadre juridique

Esther NOËL, Doctorante à l'Université Paris Cité, « Obsolescence logicielle et environnement : une inefficacité juridique assumée ? ».

Vanelle Dimitri ONCHI, Docteur en droit de l'Université Côte d'Azur et juriste, « La corbeille numérique, vers un tri et une régulation des déchets virtuels ? ».

11h00 - 11h15 - Pause café

11h15 - Les limites des réglementations existantes

Antoine OUMEDJKANE, Doctorant à l'Université de Montpellier, « Les smart cities face au défi environnemental ».

Thomas LE GOFF, Doctorant à l'Université Paris Cité et juriste à la direction juridique d'EDF SA, « Lever les contraintes juridiques à l'utilisation des données pour la protection de l'environnement ».

12h15 - 12h30 - Echanges avec la salle

12h30 - 14h00 - Buffet

Le rééquilibrage du cadre juridique au profit de l'environnement

Sous la présidence de **Sandrine TURGIS**, Maître de conférences à l'Université Rennes 1 (IODE).

14h00 - Un rééquilibrage par le droit européen et international

Sarah BERET, Doctorante à l'Université Toulouse 1 Capitole, « La régulation de la pollution numérique à travers le prisme de l'intelligence artificielle ».

Clémentine POUZET, Doctorante à l'Université Jean-Moulin Lyon III, « Le rééquilibrage environnement-numérique au niveau européen : un élan encore insuffisant ».

15h00 - 15h15 - Pause café

15h15 - Un rééquilibrage par le dépassement de la règle de droit

Djilali TAÏAR, Doctorant à l'Université d'Artois, « Quel rôle pour les autorités de régulation dans la réduction de l'empreinte environnementale du numérique ? Une analyse des nouvelles prérogatives de l'Arcep et de l'Arcom ».

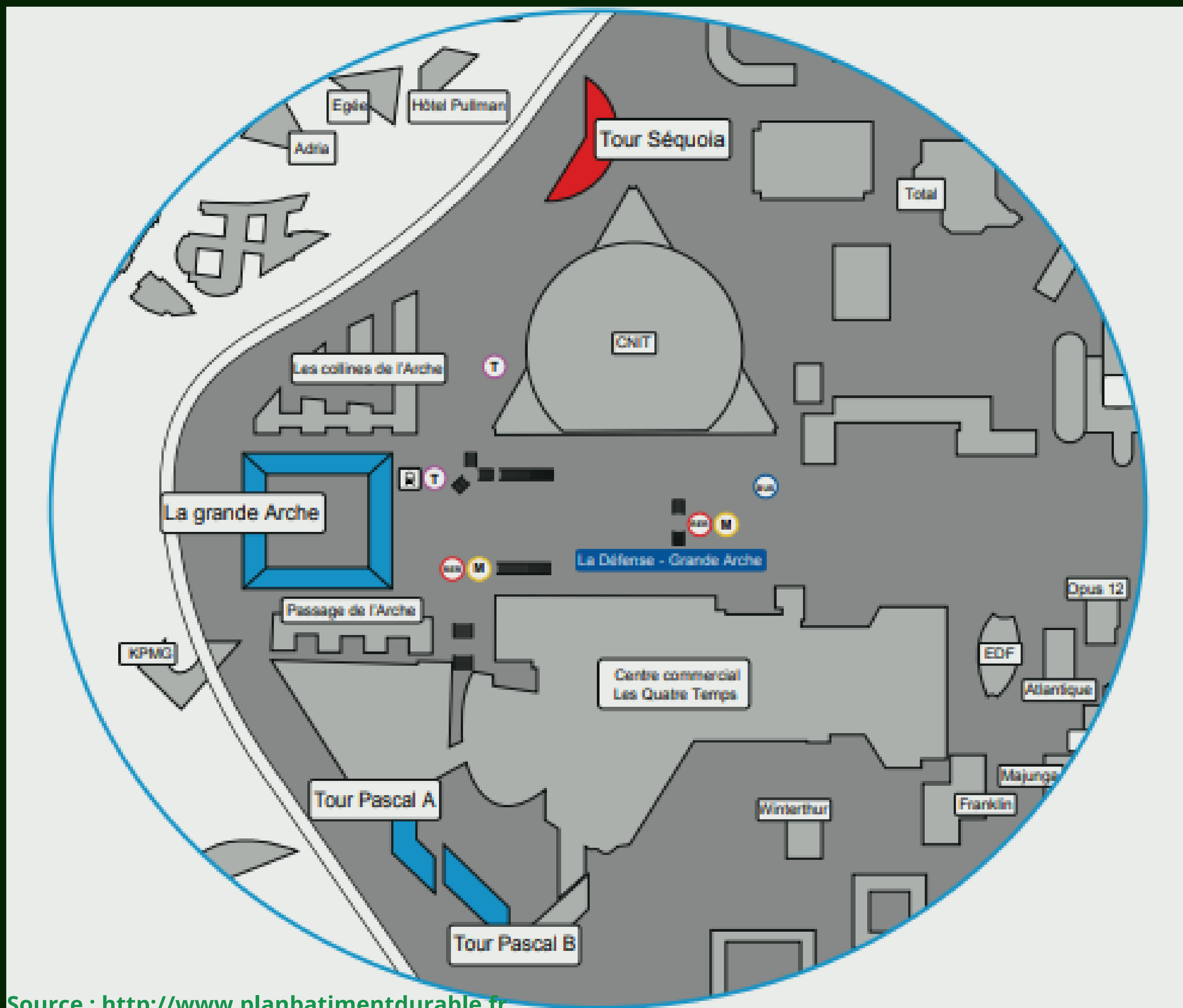
Dessanin Ewèdew Thierry AWESSO, Doctorant à l'Université Côte d'Azur et à l'Université de Lomé (Togo), « De la régulation à l'autorégulation de l'empreinte environnementale du numérique ».

16h15 - 16h30 - Echanges avec la salle

16h30 - 17h00 - Propos conclusifs

Blanche LORMETEAU, Docteure en droit et chargée de recherche au CNRS (IODE).

Plan d'accès



Source : <http://www.planbatimentdurable.fr>



**MINISTERES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA
COHESION DES TERRITOIRES ET DE LA TRANSITION
ENERGETIQUE**

AMPHITHEATRE DE LA TOUR SEQUOÏA - LA DEFENSE (92)

**TRAIN LIGNE L
ARRÊT LA DÉFENSE (GRANDE ARCHE)
RER A
ARRÊT LA DÉFENSE
MÉTRO 1
ARRÊT LA DEFENSE (GRANDE ARCHE)**

ORGANISATEURS

Thomas GASCHARD - Université de Rennes 1 (IDPSP)
Sabrina HAMMOUDI - Université de Montpellier (CREAM)
Nina LASBLEIZ - Université Paris Nanterre (CRDP)
Martin UGUEN - Université de Brest (Lab-LEX)